

LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT : CAUSES ET SOLUTIONS

par Jane S. SHAW et Richard L. STROUP

Lorsqu'elle peut être mise en place, la propriété privée est le meilleur garant de la protection de l'environnement, pour les mêmes raisons qui la rendent la plus apte à protéger toute autre ressource : elle encourage la bonne gestion.

"Ce qui appartient à tout un chacun est le plus négligé, car tout individu prend le plus grand soin de ce qui lui appartient en propre, quitte à négliger ce qu'il possède en commun avec autrui".

---Aristote---

Les causes des méfaits de la propriété en commun -signalés par Aristote il y a plus de deux mille ans- sont de mieux en mieux compris aujourd'hui. Même la Chine et l'Union Soviétique reconnaissent que la propriété privée encourage l'efficacité et favorise la croissance de la richesse nationale. Mais jusqu'à aujourd'hui, chacun reconnaissait que les problèmes de l'environnement échappaient à une telle logique. Les idées reçues supposaient que, lorsqu'il s'agissait de protéger la nature sauvage, de limiter la pollution et de sauvegarder l'environnement, l'Etat se devait d'intervenir.

Ce n'est que récemment que des économistes ont de façon systématique analysé les problèmes inhérents à la propriété collective et le caractère protecteur de la propriété privée face aux problèmes de l'environnement. Les chercheurs associés avec le Political Economy Research Center (PERC), -Centre de Recherche en Economie Politique-, ont étudié depuis plus de dix ans les implications de la pensée d'Aristote et ont développé une méthodologie connue sous le nom de "Nouvelle Economie des Ressources" (NER). Appliquée aux problèmes de l'environnement, cette approche est connue sous le nom de "free-market environmentalist".

Notre conclusion est que sur le long terme, la propriété privée, lorsqu'elle peut être mise en place, est le meilleur garant de la protection de l'environnement pour les mêmes raisons qui font qu'elle est la plus à même de protéger toute autre propriété : elle encourage la bonne gestion. Une propriété qui est bien gérée croît en valeur, et le propriétaire privé reçoit le bénéfice de cette plus-value. De la même façon, un propriétaire qui laisse sa propriété se dégrader voit la valeur de son capital diminuer. Ainsi, la propriété privée incite les propriétaires à bien gérer leurs biens.

A l'opposé, la propriété d'Etat ou "Publique" conduit souvent à une mauvaise gestion car, n'étant pas propriétaire eux-mêmes, les fonctionnaires ne sont pas incités à mettre en place des politiques qui valorisent la terre dans le long terme. Ils ne peuvent pas bénéficier eux-mêmes de la plus-value que leur action pourrait entraîner, et d'un autre côté ils ne sont pas pénalisés si la terre perd de sa valeur suite à une mauvaise gestion.

La propriété privée encourage une bonne gestion même lorsque le propriétaire ne prend que le court terme en considération, et ne se préoccupe pas de l'avenir de ses petits enfants. En effet, une propriété bien gérée prend de la valeur dans le présent, pas simplement dans le futur. Par la même logique, la négligence déprécie la valeur de la propriété dans le présent. Aussitôt que les premiers signes d'une mauvaise gestion se font sentir -comme les premières indications d'une érosion des sols-, un acheteur potentiel projettera dans le futur les répercussions de tels symptômes, et la valeur de la propriété sera diminuée d'autant dans le présent. Cette démarche qui consiste à capitaliser en les actualisant les bénéfices et coûts futurs est, en fait, une des caractéristiques fondamentales du système capitaliste et une des raisons qui justifie le nom de "capitalisme" de ce système.

Un exemple simple mais révélateur du fonctionnement du système de propriété privée dans une économie de marché est parfaitement illustrée par un dessin humoristique paru dans le Wall Street Journal. Un couple est en train de quitter une maison qu'il vient de visiter. La femme dit : "Leur maison est si bien arrangée, ils doivent se préparer à la mettre en vente". C'est-à-dire que même si la famille n'est pas concernée par l'identité des futurs propriétaires qui y vivront d'ici dix ans ou même d'ici six mois, ils l'arrangent le mieux qu'ils peuvent pour qu'elle plaise au futur acheteur. Le fait est que le propriétaire peut capitaliser aujourd'hui la valeur des investissements qu'il vient de réaliser et qui ont une durée de vie de plusieurs années. Ce principe fonctionne en sens inverse également : les propriétaires qui laissent leur propriété se dégrader sont pénalisés aujourd'hui, vu que le prix de leur propriété est à la baisse.

PROBLEMES RELATIFS AUX DROITS DE PROPRIETE NON PARFAITEMENT DEFINIS OU INEXISTANTS

Alors, pourquoi avons-nous des problèmes d'environnement ? Dans presque tous les cas les problèmes relatifs à l'environnement trouvent leur origine dans le fait que les droits de propriété sont mal définis ou inexistantes. Une telle situation apparaît pour deux raisons principales. D'une part certains aspects de l'environnement, principalement l'air et l'eau, sont, de par leur nature, difficilement sujets à propriété. Comparons, par exemple, l'atmosphère avec une voiture. Si quelqu'un détériore ma voiture, je peux exiger d'être dédommagé (et il y a de fortes chances pour que la justice me donne raison). Mais personne n'est propriétaire de l'air. Si quelqu'un pollue l'air que je respire, je ne peux pas faire grand chose pour être dédommagé.

En théorie, quelqu'un peut poursuivre une usine qui pollue l'atmosphère du fait qu'elle détériore à la fois la santé des riverains et leur propriété. Mais la diversité des vents fait qu'il est difficile d'établir l'identité exacte du polluant et sa responsabilité précise quant au niveau des dégâts causés. Les répercussions à long

terme sur la santé des individus est également difficile à établir. Ainsi, quand les dégâts sont difficiles à évaluer, comme dans le cas de l'atmosphère, celle-ci devient une ressource commune accessible à tous et personne n'est véritablement incité à préserver sa pureté originelle.

Les fleuves et les rivières peuvent être contrôlés plus facilement, mais ne sont généralement la propriété de personne. Personne n'a le droit d'intenter un procès ou d'obtenir une injonction si l'eau est polluée : en conséquence de quoi, les usines privées, les agriculteurs, les municipalités et les propriétaires d'habitations peuvent utiliser les cours d'eau pour évacuer leurs déchets et ne se privent pas de le faire tant que l'Etat ne prend pas la situation en main. Par contre, si un statut de propriété privée peut être établi, la situation est bien différente. En Grande-Bretagne, le droit de pêche est un droit privé. Les propriétaires de droits de pêche ont tendance à préserver la pureté des cours d'eau ainsi que les populations de poissons. Les associations de pêcheurs à la ligne font appel, avec succès, aux tribunaux pour protéger leurs droits de pêche, et ont ainsi protégé les rivières de la pollution.

La plupart des oiseaux migrateurs et des animaux sauvages ne sont pas la propriété de qui que ce soit. C'est la raison pour laquelle, dans beaucoup de régions du monde, ils sont chassés jusqu'au point d'être exterminés. Si des individus, des groupes ou des familles étaient propriétaires de ces animaux sauvages, il est probable qu'ils seraient préservés plutôt qu'exterminés. Contrairement aux bisons qui, pendant longtemps, parcoururent les grandes plaines nord-américaines, les cochons et les vaches ne sont pas menacés d'extermination. Ils sont la propriété de quelqu'un. Il est reconnu que lorsque les indiens Montagnais de la péninsule du Labrador commencèrent à vendre des peaux de castor aux blancs, ils se partagèrent géographiquement la propriété des castors afin d'éviter de les piéger jusqu'à extermination complète.

Lorsque l'absence de droits de propriété privée engendre la pollution, le gouvernement prend généralement le contrôle de la situation, afin de s'occuper du problème. Mais il ne faut pas oublier que lorsque l'on ne connaît pas exactement l'origine ni l'étendue des dégâts causés par la pollution, on ne peut pas s'attendre à ce qu'une institution publique puisse protéger l'environnement de façon rationnelle.

En effet, le second type de problèmes relatifs à l'environnement trouve son origine dans la nature même du statut de propriété publique de certains biens. Une partie du système d'incitation propre à la fonction publique a tendance à dégrader l'environnement plutôt qu'à le protéger. Des intérêts spécifiques plutôt que l'intérêt général peuvent avoir une influence prépondérante sur les décisions publiques. En conséquence de quoi, les propriétés de l'Etat sont souvent mal gérées, principalement par rapport au long terme. Si un bien géré par un fonctionnaire prend de la valeur,

celui-ci ne peut que rarement en tirer parti ; de la même façon il sera rarement pénalisé si le bien qu'il gère perd de sa valeur.

Aux Etats-Unis, le Gouvernement Fédéral est propriétaire d'un tiers de la surface totale du pays. La plupart de ces terres sont des terrains de parcours ou des forêts. Le Bureau de Gestion des Terres (Bureau of Land Management) est supposé veiller à la gestion des terres de parcours dans le meilleur intérêt public. Pendant de nombreuses années, et dans une moindre mesure aujourd'hui, le Bureau de Gestion des Terres a suivi une politique consistant à déraciner tous les petits arbres et arbustes en utilisant une technique destructive connue sous le nom de "chainage". L'objectif était de remplacer la végétation arbustive par des prairies. La technique était généralement effective, mais en dehors des effets perturbateurs qu'elle avait sur l'environnement, le coût de l'opération était dans l'ensemble supérieur aux bénéfices provenant des unités fourragères supplémentaires dégagées. Une autre institution gouvernementale, le "Bureau of Reclamation" (Bureau de Récupération des Terres) a construit, et continue de construire, de grands barrages et des canaux qui ont pour effet de détruire des gorges, en les inondant, et d'assécher des zones marécageuses. Dans de nombreuses régions où l'environnement est fragile, principalement dans l'Ouest aride où les arbres poussent très lentement, l'Office des Forêts (Forest Service) cède des coupes de bois à perte, politique que le secteur privé ne pourrait pas pratiquer pendant longtemps.

Les politiques gouvernementales ont également des effets néfastes sur l'environnement dans d'autres parties du monde. Au Brésil, une partie importante de la forêt amazonienne disparaît chaque année. Ce rythme élevé de déforestation est en fait directement lié à la politique gouvernementale, qui consiste à subventionner la création de grandes fermes d'élevage et l'installation de nombreux petits agriculteurs. Sans les subventions du gouvernement, le rythme de déforestation serait beaucoup moins rapide. Si les éleveurs et les autres agriculteurs devaient payer le coût réel de leur installation, ils se rendraient compte qu'un rythme de déforestation aussi rapide n'est pas rentable. Un développement non subventionné rendrait la préservation de la forêt amazonienne beaucoup plus intéressante.

Il n'empêche que la plupart des gens continuent à penser que c'est l'industrie privée, et non pas l'Etat, qui a détruit, ruiné et pillé l'environnement. Pour ces gens, les sociétés privées, et plus spécialement les multinationales, sont les coupables. Leur intérêt et leur continuelle recherche du profit les ont poussés à rejeter leurs déchets toxiques, principalement chimiques, dans l'atmosphère et les cours d'eau.

Il est évident que certaines sociétés se servent, à leur avantage, de ressources communes comme l'air et l'eau, de la même façon qu'un individu le fait quand il jette un sac en papier par la fenêtre de sa voiture. L'usage du pouvoir coercitif de l'Etat à l'encontre de tels sociétés et individus, peut être la seule méthode pour faire face à de tels problèmes.

Toutefois, les sociétés privées sont souvent accusées à tort. Aux Etats-Unis, une décharge connue sous le nom de "Love Canal" est devenue fameuse. Elle a complètement ruiné la réputation de la Hooker Chemical Company qui a été accusée dans la presse et poursuivie par le gouvernement, pour avoir déversé des déchets chimiques. Or, quelques années plus tard, un reportage du journal *Reason* montrait que la Hooker Chemical Company avait peut-être été le seul intervenant responsable de cette affaire. Il s'est avéré que la Hooker Chemical Company avait pris à l'époque des mesures de protection de l'environnement au moins aussi sévères que les lois passées trente ans plus tard.

L'affaire de "Love Canal" a vu le jour principalement parce que le Conseil de l'Education de Niagara Falls qui avait acheté le site en question était une institution étatique. Contrairement à la Hooker Chemical Company qui était responsable de toute dégradation qu'elle pouvait causer à des tiers, les responsables du gouvernement, à de rares exceptions près, n'étaient pas responsables personnellement des répercussions que leurs décisions entraînaient. En conséquence de quoi, et principalement vis-à-vis des problèmes de l'environnement, les fonctionnaires se comportèrent de façon peu sérieuse. Non seulement ils décidèrent de construire une école sur le lieu en question, mais ils vendirent également une partie du terrain pour que l'on y construise des logements. C'est au cours de la mise en place des canalisations d'égout pour ces logements que des brèches furent faites dans le système de protection de la décharge.

En évaluant les facteurs qui entraînent des mesures de protection de l'environnement, on a tendance à oublier que par le passé, quand le niveau de vie était généralement moins élevé, les individus étaient, dans l'ensemble, plus enclins à accepter une certaine détérioration de l'environnement en contrepartie de créations d'emploi. Aux Etats-Unis, la ville de Butte, au Montana, vit le jour au XIXème siècle autour d'une énorme mine de cuivre à ciel ouvert. La mine prit une telle extension qu'elle se mit à dévorer une partie de la ville. Toutefois, au tournant du siècle, alors que la mine de Butte était surnommée "la colline la plus riche du monde", les avantages économiques qu'elle apportait étaient suffisamment appréciés pour que les nuisances qu'elle entraînait ne soient pas prises en ligne de compte.

Ce n'est que depuis peu qu'il existe un fort courant d'opinion publique, demandant un contrôle strict de la pollution. Autrefois, les cheminées d'usines étaient associées à la prospérité et à la vitalité, et non pas à l'irresponsabilité des industriels privés. Avec l'accroissement de notre niveau de vie, notre goût pour les charmes d'un environnement agréable et pur s'est développé. Le monde des affaires, aux Etats-Unis et en Europe, s'est adapté à ce nouveau système de valeurs et il s'y adaptera également dans le tiers monde, dans la mesure où le développement économique y permettra un accroissement du niveau de vie.

On peut s'attendre à ce que les gens deviennent de plus en plus exigeants vis-à-vis des beautés naturelles et qu'ils demandent qu'elles fassent partie de leur cadre de travail aussi bien que de leur cadre de loisirs. Actuellement, les Américains qui visitent les parcs nationaux font partie de la couche la plus aisée de la population, de même que les individus faisant partie des groupes de protection de la nature comme la "Audubon Society" et de la "Sierra Club". Au fur et à mesure que notre revenu national ira en s'accroissant, cette demande ira elle aussi en s'accroissant, et le secteur privé répondra à cette demande.

QUI EST LE MEILLEUR GARANT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Quand on examine attentivement les grands problèmes reliés à la protection de la nature, il devient évident que certains groupes privés ont souvent contribué de façon significative au maintien de la qualité de l'environnement en protégeant les beautés naturelles et en préservant des milieux propices à la vie sauvage.

La protection de la nature, sous l'égide de l'initiative privée, a commencé bien avant que l'opinion publique prenne conscience du problème et que des institutions étatiques se préoccupent de protéger des espèces en voie de disparition, ou de nettoyer des sites complètement dégradés. Il y a plus d'un siècle, Alexis de Tocqueville signalait que les américains avaient une tendance très développée à créer des associations volontaires en vue de résoudre leurs problèmes. De telles organisations ont joué un rôle déterminant dans l'histoire de la protection de la nature.⁽¹⁾ Toutefois, leur contribution est souvent ignorée du fait que leur action se fait sans bruit, n'entraîne aucune polémique et se passe de toute publicité entourant toute décision politique. Cependant, leur fonctionnement possède certains avantages appréciables par rapport aux institutions étatiques.

Du fait que ces organisations privées ne dépendent pas de fonds obtenus de manière coercitive sur d'autres individus à travers l'impôt et qu'elles ne peuvent pas utiliser le pouvoir policier de l'Etat pour contrôler une situation, elles ont tendance à diriger leurs efforts de manière efficiente en vue de corriger les problèmes les plus sérieux. Elles peuvent agir rapidement, sans avoir besoin de convaincre une partie de l'électorat qui, dans sa grande majorité, ne se sent pas concerné et, au contraire, y est souvent hostile.

De telles organisations sont généralement en avance de plusieurs années, si ce n'est décennies, sur l'opinion publique et, par conséquent, sur les préoccupations

⁽¹⁾ Pour une analyse du rôle de telles organisations, consulter le rapport annuel pour l'année 1984 de : "President's Council on Environment Quality", chapitre 9.

de l'Etat. La "Hawk Mountain Sanctuary Association" dans l'est de la Pennsylvanie, par exemple, a été formée suite à l'initiative privée en 1934, à une époque où les faucons étaient considérés comme des animaux nuisibles car ils se nourrissaient, entre autres, de petits animaux comme les poulets. A l'époque, l'Etat de Pennsylvanie distribuait une prime à toute personne qui tuait un faucon.

Même si beaucoup de gens sont prêts à reconnaître l'importance écologique des papillons, des mites et des guêpes, combien d'entre eux sont prêts à supporter un projet qui a pour objectif de protéger ces espèces ? Toujours est-il que la "Sassapaw Research Refuge" est, entre autres, composée d'une ferme de 10 hectares dans l'Etat du Maryland, et se consacre exclusivement à l'étude et à la protection de ces espèces. L'intérêt de telles initiatives privées réside dans le fait que ceux qui ne se sentent pas concernés par la protection des papillons n'ont pas à participer au coût de l'opération, alors que lorsqu'il s'agit de projets gouvernementaux financés par l'impôt, tout le monde doit participer à l'opération, qu'on le veuille ou non.

De nombreux groupes de défense de la nature contribuent à la préservation de l'environnement. Ainsi, par exemple, le "Nature Conservancy" possède et protège des millions d'hectares. Cette organisation répertorie un ensemble de sites afin de déterminer les zones les plus fragiles écologiquement, et se fixe ensuite comme objectif de les acquérir. Le "Nature Conservancy" opère à travers le monde entier et essaye actuellement de préserver une partie des forêts d'Amérique Latine. Des centaines d'organisations privées volontaires, depuis les plus importantes comme la "Audubon Society" et la "Ducks Unlimited", jusqu'aux organisations les plus récentes et souvent locales comme la "Montana Land Reliance", protègent la vie sauvage et les sites naturels aux Etats-Unis.

Il est évident que les institutions privées volontaires ont réalisé un travail important en vue de protéger l'environnement. Est-il réaliste, toutefois, de penser que leur action puisse être suffisante ? Le bon sens de la pensée économique traditionnelle suppose que non. En fait, l'évidence que nous venons de montrer est contraire à la théorie économique dominante. La fameuse théorie économique des "biens publics" telle que définie par le récipiendaire du prix Nobel d'Economie, Paul Samuelson, prédit en fait qu'aucune protection de l'environnement ne peut se réaliser sur des bases volontaires. La protection de l'environnement est un bien public, c'est-à-dire une mesure qui bénéficie à tout le monde, mais qui ne bénéficie pas à l'un plus qu'à l'autre. Personne n'est donc incité à allouer une partie de son temps et de ses moyens à une action visant à protéger la nature. (L'exemple classique d'un "Bien Public" est celui de la défense nationale. Une nation doit faire appel à l'Etat pour se donner les moyens de se défendre, car aucun individu n'est prêt à fournir un tel service !

Mais l'expérience nous montre que le problème des "Biens Publics" n'est pas insurmontable. Pour de multiples raisons, qui peuvent être l'altruisme, le plaisir de

la chasse, le plaisir d'observer les oiseaux, l'intérêt scientifique et bien d'autres intérêts encore, des individus s'associent et s'organisent en vue de protéger des animaux, des plantes et des sites. Et bien qu'il soit difficile d'estimer si les réalisations issues de telles initiatives sont suffisantes, il est évident que les résultats obtenus par de telles initiatives privées sont importants. D'autre part, en évaluant le rôle de l'initiative privée, l'on se doit d'apprécier son côté innovateur et efficace par rapport à l'approche étatique qui peut avoir autant d'effets néfastes que positifs sur la protection de l'environnement.

Heureusement pour la société, la protection de l'environnement peut également devenir une activité lucrative. Ainsi, Pierre F. Goodrich, un entrepreneur à succès, propriétaire de la "Ayrshire Collieries", une mine de charbon, estimait que les ressources devaient être utilisées de façon rationnelle et efficace, et que les coûts de développement ne devaient pas être à la charge de la société. Il voulait également continuer à gagner de l'argent sur les sites miniers une fois le minerai épuisé. En conséquence de quoi, il fonda la "Meadowlark Farms", une société qui s'occupait de restaurer les mines à ciel ouvert. Sur ces terres récupérées, il établit des exploitations céréalières et des fermes laitières rentables, tout en développant des zones refuge pour les poissons et les animaux sauvages. Aujourd'hui, la "Meadowlark Farms" fait partie de la "Amax Inc."

L'"International Paper Company", le plus important propriétaire terrien privé aux Etats-Unis, ne s'occupe pas uniquement de faire pousser des arbres sur ses terres. Elle poursuit une politique active en matière de vie sauvage et de loisirs, offrant un large éventail de lieux où les individus et les groupes peuvent venir camper et chasser. La compagnie emploie de nombreux biologistes spécialisés dans les sciences de la vie sauvage, qui travaillent en étroite collaboration avec les forestiers afin de préserver et d'améliorer la faune et la flore en employant des techniques telles que le brûlage contrôlé et la création de zones tampons autour des cours d'eau.

"Big Sky", au Montana, est une station privée qui fut créée avec l'objectif de fournir à ses membres et visiteurs qui voulaient vivre dans le nord des Rocheuses un environnement exceptionnel. Afin de préserver la beauté naturelle des lieux, les promoteurs achetèrent plus de terrain que ce qu'ils comptaient développer. Ils revendirent ensuite des lots accompagnés d'un cahier des charges très strict afin de s'assurer que la beauté de la vallée soit préservée et non pas défigurée par des bâtiments ou constructions inappropriés.

Dans l'Ouest américain où la qualité de la chasse sur les terres publiques s'est dégradée, les domaines privés commencent à s'intéresser au maintien d'un habitat propice à la survie des espèces animales sauvages en contrepartie de paiements de droits d'accès. Ainsi par exemple, dans le nord de l'Utah, le propriétaire du "Desert Ranch" a eu tellement de succès en développant la chasse aux trophées de cerfs qu'il

s'est récemment trouvé dans la position de pouvoir céder à l'Etat des cerfs pour que celui-ci puisse repeupler son domaine sur lequel la population de cerfs avait énormément diminuée.

De telles illustrations de l'initiative privée, certaines à but non lucratif, d'autres motivées par le profit, doivent pouvoir reconforter les individus préoccupés par la protection de la nature. Si l'on reconnaît toute la vérité contenue dans la pensée d'Aristote concernant la propriété privée, on peut envisager des façons productives capables de résoudre les problèmes de protection de la nature. Bien que la plupart des gens continuent à penser que l'intervention de l'Etat soit le seul moyen disponible pour protéger l'environnement, l'évidence nous montre que ceci n'est pas le cas. La méthode la plus évidente jusqu'à aujourd'hui - l'intervention de l'Etat - ne semble pas être forcément la meilleure.

Jane S. Shaw est Rédactrice en Chef et Richard L. Stroup est Directeur de Recherche au "Political Economic Research Center" à Bozeman au Montana.